Journal Officiel du District Artois N°827 du mardi 4 avril 2023

HEBDO FOOT ARTOIS

Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : secretariat@artois.fff.fr

SOMMAIRE

1. COMMISSION de DISCIPLINE – Prochaines réunions
2. COMPETITIONS JEUNES – Mise à jour
3. COMPETITIONS – Mise à jour
4. COUPES JEUNES – Mise à jour
5. BUREAU – Réunion du 29 mars 2023
6. INFORMATIONS – prévisions des 29 – 30 avril et 1er mai
7. ARTICLE 136 – ALINEA 1
8. COMMISSION des ARBITRES – Plénière du 23 mars 2023
9. GESTION des LITIGES – Restreinte du 31 mars 2023
10. TOURNOIS et RASSEMLEMENTS HOMOLOGUES

Parution du mardi 4 avril 2023

DISCIPLINE
PROCHAINE REUNION

Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :
¤ soit, se présenter, munis d'une pièce d'identité, à la Maison du District Artois à LIEVIN ;
¤ soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie d'une pièce d'identité.

→ Le VENDREDI 7 AVRIL (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 2 AVRIL 2023, y compris les matchs arrêtés
→ Le VENDREDI 14 AVRIL (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 10 AVRIL 2023, y compris les matchs arrêtés
→ Le VENDREDI 21 AVRIL (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 16 AVRIL 2023, y compris les matchs arrêtés
→ Le VENDREDI 28 AVRIL (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 23 AVRIL 2023, y compris les matchs arrêtés

Le Président de la Commission :
Bernard DEJARDIN.

Parution du mardi 4 avril 2023

COMPETITIONS JEUNES

MISE à JOUR – REMISES PARTIELLES

ATTENTION : Certaines rencontres peuvent être inversées avec un horaire différent.

> Les rencontres suivantes sont reprogrammées au Samedi 8 Avril 2023 à 14 heures 15 :

U17 D1

FC ATREBATE-BOUBERS / USO MEURCHIN du 1er avril 2023
FC CAMBLAIN / AS SAILLY du 1er avril 2023

> Les rencontres suivantes sont reprogrammées au Dimanche 9 Avril 2023 (PÂQUES) :

U15 D3 – A

US COURCELLES / CAR. BILLY MONTIGNY du 26 février 2023

U15 D4 – B

FC BUSNES / AS BARLIN du 19 mars 2023

U14 D1

US SAINT POL / USO BRUAY du 1er Avril 2023

> Les rencontres suivantes sont reprogrammées au Lundi 10 Avril 2023 à 14 heures 15 :

U18 D1

AJ ARTOIS / ES SAINT LAURENT du 1er avril 2023
US PAS / USSM LOOS du 1er avril 2023

> Les rencontres suivantes du Lundi 10 Avril 2023 sont reportées à une date ultérieure :

U15 à 8 – C

US BEUVRY (b / AJ RUITZ
FC BUSNES (b) / OL LA COMTE

> La reprogrammation des remises générales des week-ends des 11 - 12 mars 2023 et des 1er - 2 avril 2023 paraitra dans le prochain HEBDO FOOT.

> En raison des ¼ de finale des coupes prévues les 29 - 30 avril 2023, certaines rencontres seront décalées au lundi 1er mai 2023.

> Aux dates des 18 mai 2023 (ASCENSION), 27 - 28 – 29 mai 2023 (PENTECÔTE), des remises partielles pourront y être reprogrammées.

Pascal WATEL.

Parution du mardi 4 avril 2023

COMPETITIONS

MODIFICATION N°2 DES 8 - 9 ET 10 AVRIL

SENIORS D3 – GROUPE A
US Beuvry / FC Hinges du 8 avril à 17 heures
US Gonnehem / US Hesdigneul du 10 avril avancé au 9 avril à 18 heures

SENIORS D3 – GROUPE C
FC Camblain / SC St Nicolas du 10 avril à 14 heures 30

SENIORS D4 – GROUPE B
CS Pernes / FC Lillers (b) le 8 avril à 16 heures 30

SENIORS D4 – GROUPE D
US Rouvroy (b) / AS Brebières (b) du 8 avril - stade Sikora - gazon

SENIORS D5 – GROUPE B
Norrent Fontes / FC Busnes à 16 heures 30

SENIORS D5 – GROUPE C
FC Camblain (b) / ES Haisnes (b) du 10 avril à 17 heures
US Beuvry (b) / ES Haisnes (b) du 8 avril - inversé à HAISNES - retour à BEUVRY

SENIORS D6 – GROUPE A
ES Sainte Catherine (b) / OC Cojeul (b) du 8 avril à 17 heures
AS PTT Arras / ES Ficheux du 8 avril sur synthétique

SENIORS D6 – GROUPE C
FC Auchel (b) / AS Salomé du 8 avril à 15 heures

SENIORS D6 – GROUPE D
US Noyelles sous Lens (c) / SC Fouquières (b) du 8 avril à 18 heures

SENIORS D6 – GROUP E
AS Lens (b) / CS Diana Liévin (c) du 8 avril à 16 heures 30
US Chts Avion (b) / ES Vendin (b) du 8 avril - Stade Poumaer - synthétique

SENIORS D7 – GROUPE A
AS Vallée la Ternoise (c) - US Monchy Breton (b) du 10 avril à 14 heures

Parution du mardi 4 avril 2023

SENIORS D7 – GROUPE B

JF Guarbecque (c) / FCE La Bassée du 8 avril à 16 heures
Norrent Fontes (b) / FCE La Bassée du 10 avril à 14 heures

VETERANS à 11 – GROUPE B

Auchel – Gonnehem du 8 avril à 17 heures

U18 D2 – GROUPE B

AS LENS / JF Guarbecque du 8 avril à 14 heures 30

U18 D4 – GROUPE A

CS Pernes / US Heuchin le 8 avril à 14 heures 30

U18 D4 - GROUPE F

SC Fouquières / ES Leforest du 8 avril à 14 heures

Richard RATAJCZAK.

COUPES JEUNES

MISE à JOUR

Les rencontres suivantes sont reprogrammées le lundi 10 avril 2023 à 10 heures :

U15 à 8 - Coupe ARTOIS (2ème tour) :
FC BUSNES (b) / Esp. CALONNE LIEVIN
FC LA ROUPIE / US BEUVRY (b)

Les rencontres de championnat programmées à cette date sont reportées à une date ultérieure (voir message championnat).

ATTENTION : Ces rencontres peuvent être inversées en cas d'arrêté municipal avec un horaire différent. En cas de nouveau report, ces rencontres seront inversées et reprogrammées en semaine.

TINCHON Marc

BUREAU

Réunion du	Mercredi 29 mars 2023
Présidente	Mme Evelyne BAUDUIN -
Présents	MM. Jean DENEUVILLE – Bernard DEJARDIN - Serge Herman - Richard RATAJCZAK – Denis LAMORILLE – Daniel SION -
Excusé	M. Gérard DEBONNE -

PROCEDURE DE DESIGNATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

› Deux candidatures sont présentées avec des émoluments assez proches.
› Le choix du bureau ainsi que des membres du Comité Directeur, consultés par courriel, se porte sur la Sté In Extenso.
Ce choix sera soumis au vote des clubs lors de de l'Assemblée Générale du 16 Juin 2023.

GESTION DE L'ENERGIE

Le bureau donne son accord pour la mise en place de LED dans les locaux du District pour la somme de 3 760€

ASSEMBLEE GENERALE

› Elle se tiendra le vendredi 16 juin 2023 à partir de 18 heures - salle du Thotem à **GONNEHEM.**
› Les clubs présents se verront remettre à l'issue de la réunion :

- Différentes affiches (code disciplinaire, arbitres, etc.)
- Un bon de formation de 25€
- Un ballon.

› L'ordre du jour est préparé avant présentation au Comité Directeur

- Ouverture de l'Assemblée Générale par **Evelyne BAUDUIN,** Présidente du District.
- Valorisation des clubs et des bénévoles : remise de plaques FFF pour les 50 ans et 100 ans des clubs et médailles.
- Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale de MAROEUIL.
- Nomination du Commissaire aux comptes pour 6 ans.
- Modifications aux règlements généraux.
- Intervention CTD.
- Etude des vœux.
- Récompenses aux champions (si possible).
- Allocutions.
- Clôture par la Présidente.

› La répartition des rôles de chaque membre interviendra lors du prochain Comité Directeur.
› L'Assemblée Générale d'automne est prévue le 21 Octobre.

PROTOCOLE D'AVANT-MATCH

› Les remontées et observations diverses font ressortir certaines négligences et des rappels ont été effectués sur Hebdo Foot Artois.

› Après 4 journées sur 251 matchs concernés, 95 imprimés n'ont pas été renvoyés et parmi ceux reçus au district, nombreux sont ceux dont les informations laissent à désirer.

› Les clubs concernés seront sensibilisés par courrier.

› Il est rappelé que l'amende prévue pour les manquements n'est pas appliquée cette saison mais que le retrait de points au challenge du comportement sportif est opérationnel.

FINANCES

› La somme imputable aux clubs débiteurs s'élève à 33 385 €.

› Un relevé leur a été adressé et les dispositions du Règlement général concernant le report des matchs pour les clubs débiteurs seront applicables dès le 15 Avril.

INFORMATIONS DIVERSES

› Licences : A un mois de la clôture des licences, le district compte 39 818 licenciés.

› Journée des bénévoles : 17 places sont octroyées au district, à l'occasion de la finale de la Coupe de France.

› Mutation d'un U19 après le 31 Janvier : Concernant l'utilisation en seniors d'un tel joueur limité dans sa catégorie d'âge les clubs doivent se reporter au Procès-Verbal du Comité Directeur du 7 Mars.

La Présidente du District
Evelyne BAUDUIN

Le Secrétaire Général
Richard RATAJCZAK

INFORMATIONS

PREVISIONS POUR LES 29 - 30 AVRIL et 1er MAI

> Les 92 arrêtés municipaux reçus pour le week-end des 1er et 2 avril ont provoqué, à nouveau, une remise importante des rencontres dans toutes les catégories.
> Le calendrier général impose une nouvelle organisation pour les 29 - 30 avril et 1er mai tout en réservant la possibilité de faire disputer les rencontres des ¼ de finales des coupes.
> La finalisation des rencontres ne pourra intervenir qu'après le tirage au sort des coupes et le déroulement des matchs prévus le week-end de Pâques.
D'ores et déjà le calendrier prévisionnel est susceptible d'être programmé comme suit :

29 avril
- Foot animation matchs à 13 heures 30
- Jeunes à 11 matchs à 14 heures 45
- Coupes seniors matchs à 17 heures
- Coupes vétérans reportées au 1er mai
- Remises partielles de D4 à D7 à 17 heures

30 avril
- Journée 4R de D4 à D7 reportée du 2 Avril sauf pour les équipes jouant en coupe le 29
- Remises partielles de D1 à D3

1er mai
- Rencontres de D4 à D7 des équipes jouant en coupe le 29 avril
- Rencontres des équipes de D4 à D7 consécutives aux mise à jour programmées le 29 avril

> La période des 6 - 7 et 8 mai est susceptible d'être adaptée en cas de nouvelles remises.

Richard RATAJCZAK

REGLEMENTS GENERAUX
ARTICLE 136 – ALINEA 1

Dispositions applicables aux rencontres des 8 - 9 et 10 Avril

Il y a lieu de considérer, dans le cadre des championnats du district Artois, les rencontres concernant les équipes A, B et C d'un même club comme ayant lieu le même jour.
En conséquence :
▪ Un joueur ne peut figurer que sur la feuille de match d'une seule et même équipe pendant la période.
▪ Lorsque les équipes A, B ou C disputent une rencontre pendant la période, un joueur peut être incorporé, dans le respect de l'alinéa précédent, dans l'une quelconque des équipes.
▪ Par contre si l'une des équipes supérieures ne joue pas, tout joueur ayant participé au dernier match de cette équipe ne peut être aligné dans une équipe inférieure.

Richard RATAJCZAK.

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES ARBITRES

Réunion du :	Plénière du jeudi 23 mars 2023 à 18 heures 30
Président :	M. Henry MACIUSZCZAK –
Présents :	MM. Frédéric GAULTIER – Michel KLECHA - Xavier MIQUET – Mathieu MUSTAR - Serge PAUCHET – Damien PENO - Anthony RINGEVAL – André SOJKA – Pascal WATEL (Comité Directeur) -
Excusée :	Mme Clémence GONCALVES –
Non excusé :	M. Chouki BELLA (Educateur) -

OUVERTURE DE SEANCE – Henry MACIUSZCZAK

NOTA aux CLUBS – CONTACT

Nous rappelons aux clubs que toutes les demandes en lien avec l'arbitrage (demande d'arbitres-assistants par exemple), sont à transmettre au secrétariat du district par mail à secretariait@artois.fff.fr. Les contacts téléphoniques ou par mail personnel sont à proscrire afin de respecter le trail de bénévolat des personnes.

NOTA AUX ARBITRES – PROTOCOL D'AVANT MATCH

Depuis le 12 février dernier, l'action connue sous le nom de « protocole Artois » est de nouveau mise en place. Le protocole permet un échange informel entre les éducateurs le ou les arbitre(s) à l'initiative du délégué du club local.

Cet échange devrait avoir lieu avant 14 heurs 20 dès l'arrivée des visiteurs et avant l'échauffement en un lieu et d'une durée à l'initiative des participants. La seule contrainte imposée est la signature de la fiche au moment de la séparation.

En fin de match, il serait logique que TOUS les acteurs échangent une pognée de main qui devrait favoriser les éducateurs.

Les arbitres ont reçu l'information lors de leur stage hivernal de janvier.

En cas de refus d'un ou des club(s), l'arbitre doit établir un rapport auprès du District stipulant les éléments de refus. Dans le cas ou l'arbitre refuse la mise en place, une convocation devant la CDA sera faite.

» Le Président ouvre la séance en évoquant la circulaire envoyée par la LFA concernant la réglementation sur la multidésignation d'arbitres sur une courte période.

Après des échanges avec la CRA, le président confirme que rien ne change concernant les désignations des arbitres

» Il est évoqué l'assemblée générale des arbitres à **NOYELLES sous LENS** (le 10 juin 2023) - réservation de la salle.

» Un rendez-vous sera organisé avec la Présidente du District concernant le séminaire de rentrée des arbitres de district en septembre.
» Le Président rappelle aux arbitres de district de mettre en œuvre le dispositif d'avant match (protocole Artois) pour les rencontres D1 à D4.
» La CDA apporte son soutien à **Monsieur Sofian OURAMDANE** suite aux propos racistes reçus lors d'un match de R2.
» Pris note de la demande de *Monsieur MASCARTE* suite au dernier PV : la CDA confirme que le rapport disciplinaire a bien été envoyé (à la mauvais personne) mais que celui-ci était insuffisant dans son contenu.
La CDA confirme la suspension de 2 semaines de non-désignation.

ADOPTION DU PV – Henry MACIUSZCZAK

» Réunion plénière du 1er mars 2023 - Le PV est adopté à l'unanimité des membres participants.

SECRETARIAT – André SOJKA

Courriers arbitres et observateurs

» Demande de **Monsieur Maxime HENRY** : la CDA acte le fait qu'il reste désigné en jeunes
» Mail de **Monsieur Thibault BOUILLET (DA2)** afin d'annoncer sa fin de carrière à l'issue de la saison 2022-2023.
La CDA le remercie pour les services rendus à l'arbitrage Artésien. La Pôle technique reviendra vers lui en fin de saison concernant sa demande en tant que parrain ou observateur.

Indisponibilités de longue durée

La CDA enregistre les indisponibilités suivantes :
» Monsieur Benjamin PIETTE (D2) : jusqu'au 1er mai 2023
» Monsieur Pascal DESSENNE (D2) : pendant un an (raison professionnelle)
» Monsieur Frédéric HAMEAU (D3) : jusqu'au 31 Mars 2023
» Monsieur Pierre VOYEMANT (D5) : jusqu'au 12 mai 2023
» Monsieur Daniel QUIQUEMPOIX (DA2) : jusqu'au 2 Avril 2023

DESIGNATIONS – André SOJKA – Xavier MIQUET

Seniors

» Point sur les désignations.
» En l'absence du secrétaire général de la Commission Départemental des Arbitres : André SOJKA, du vendredi 24 mars au mardi 11 avril 2023 inclus. Xavier MIQUET assure les désignations Séniors durant cette période.

Jeunes

» Point sur les désignations jeunes.
» Evocation de la situation de **Monsieur NEMPONT Brandon (JAD)** : La CDA lui inflige deux semaines de non-désignation du 27 mars 2023 au 10 avril 2023.

OBSERVATIONS – Serge PAUCHET – Mathieu MUSTAR

Seniors

» Point sur les observations seniors. Les examens sont terminés concernant les nouveaux arbitres.

Jeunes

» Voici l'état des observations Jeunes au 22 mars 2023.
Total : 101 observations Jeunes réalisées sur 220 à faire (46% contre 39% début mars).

Dont :

	Réalisés	Prévus	% actuel	% au 1er mars
Observations notées des JAD	40	90	44 %	39 %
Examens des candidats	32	57	56 %	43 %
Observations n°2 des candidats reçus	2	40	5 %	5 %
Conseils Filière Ligue Jeunes	12	22	55 %	50 %

POLE TECHNIQUE – Anthony RINGEVAL – Mathieu MUSTAR

DOSSIERS MEDICAUX

Le nouveau dossier médical a été envoyé aux arbitres via la messagerie le 9 mars 2023. Une réunion de régulation sur la procédure de traitement des dossiers aura lieu le mercredi 5 avril 2023. La procédure sera envoyée aux arbitres.

FORMATION FMI

A la suite du sondage, le Pôle Technique propose une formation FMI à l'ensemble des arbitres ce samedi 25 février 2023 de 10 heures 15 à 11 heures 15. 24 arbitres ont répondu présents pour cette formation.

STAGE PRATIQUE des ARBITRES STAGIAIRES

Le stage Pratique des stagiaires se déroulera à **MONCHY au BOIS** le 1er avril 2023 de 14 heures à 18 heures.

Les convocations seront transmises aux arbitres via la messagerie. A ce jour 30 stagiaires ont répondu présents / 11 absents. Encadrement du stage par **Monsieur Xavier DAUTRICOURT**.

PROMOTIONS ACCELERES

» La CDA enregistre les promotions accélérées de

- De D3 à D2 : **DELASSUS G - VEZILIER J**
- De D5 à D4 : **BOULANGER A - DRAPIER A et DROMBY H**
- De DA2 à DA1 : **ATEF A - MOUDJEB P**

» Un mail est transmis à **Monsieur Jérémy VEZILIER** concernant ses demandes spécifiques de déplacement à proximité de son domicile. Une décision lui est demandée avant le 31 mars 2023.

CHANGEMENT ARBITRES de CATEGORIE VERS AA et FIN de CARRIERE

» La demande de changement de catégorie (vers AA) est à transmettre via le formulaire (mail transmis par le Pôle Technique) avant le 30 avril 2023.

» Les demandes de fin de carrière sont à transmettre également à cette date.

RETOUR FINALE DEPARTEMENTALE FESTIVAL U13 PTICH à AIRE sur la LYS (samedi 4 mars 2023)

» 12 arbitres sélectionnés

Armand CAPRON - Adrien FRAEYE - Gauthier HAUW - Enzo PETIT - Elias RAMDANI - Martin VANDENKOORNHUYSE - Ziad ATEF- Tom CHOISY - Lukas DAMBLIN - Lukas FLANDRINCK - Enzo MAJDA Enzo - Louna MARIEN

» Accompagnateurs :

Richard RATAJCZAK, et Hugues PETIT

Remerciement à **Hugues PETIT** et **Richard RATAJCZAK** pour l'accompagnement des jeunes.

Concernant les arbitres, le groupe a été homogène et soudé avec un comportement irréprochable.

FINALE DEPARTEMENTALE U13 PITH à AUDRRUIC (samedi 1er avril 2023)

» 9 arbitres sont sélectionnés :

Filière Ligue	CAPRON Armand
JAD	HAUW Gauthier
JAD	ATEF Ziad
Filière Ligue	RAMDANI Elias
Filière Ligue	MAJDA Enzo
JAD	VANDENKOORNHUYSE Martin
JAD	CHOISY Tom
JAD	DAMBLIN Lukas
JAD	MARIEN Louna

» **Xavier MIQUET** accompagnera les arbitres sur cette journée.

» Un mail est transmis à Yann AUGE afin de prévoir une sélection commune avec la Côte d'Opale.

FIA GAILETTE – MARS 2023

» 30 stagiaires présents - 12 joueurs U16 du **RC LENS** présents - 7 absents

» Bilan : FIA GAILETTE Mars 2023

▪ 6 arbitres Seniors reçus

▪ 21 arbitres Jeunes (dont 4 féminines) reçus

▪ 3 arbitres ESCAUT reçus => transmis à **G. TLALKA** (Président CDA Escaut)

▪ 9 joueurs U16 du **RC LENS** obtiennent l'examen sur les 12 participants. La formation administrative se déroulera le samedi 25 mars de 9 heures à 12 heures au Centre Technique de la Gaillette

Remerciement au RC LENS pour le prêt des installations et l'accueil chaleureux réservé à chaque formation et aux formateurs.

BILAN FIA 2022/2023

▪ FIA ST NICOLAS Octobre 22 : 16 arbitres Seniors + 10 arbitres Jeunes (dont 1 féminine)

▪ FIA GAILLETTE décembre 22 : 13 arbitres Seniors (dont 1 féminine) + 23 arbitres Jeunes (dont 5 féminines)

▪ FIA GAILLETTE Mars 23 : 8 arbitres Seniors + 22 arbitres

TOTAL : 37 SENIORS et 55 JEUNES soit 92 ARBITRES

▪ Nouveaux arbitres :

<u>Liste des candidats reçus</u> :

CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	CLUB REPRÉSENTÉ
Monsieur	AMPIN	Alexy	4/1/2007	ANHIERS
Madame	BERNARD	Chloé	30/11/2008	Lievin.O
Monsieur	BEUDIN	Noé	12/04/2010	Stade béthunois
Monsieur	BILLET	Timéo	4/9/2009	Les carabiniers Billy Montigny
Monsieur	BOUTRY	Gloriano	14/1/2008	ES HAILLICOURT
Madame	CAPET	Mathilde	1/6/2008	Lievin.O
Monsieur	CROCHET	Philippe	4/10/1979	Stade béthunois
Monsieur	CUVELETTE	Louis	10/5/2009	O De Burbure
Monsieur	CZARNECKI	Maxime	6/10/1998	US IZEL LES EQUERCHIN
Monsieur	DA COSTA	Joël Filipe	25/5/1992	UF ANHIERS
Madame	DAVID	Lola	27/8/2009	AS Violaine
Monsieur	DEBLOCK	Marius	26/11/2007	E.S. Bully Les Mines
Monsieur	DELOBELLE	Christopher	29/4/1990	COS Marles
Monsieur	DEPOORTERE	Christophe	9/8/1973	US Noyelles sous Lens
Monsieur	FARINE	Tao	22/10/2008	CS AVION
Monsieur	GALBOURDIN	Aymeric	14/6/1986	RC LENS
Monsieur	HADJ-ABDELKADER	Rayyân	7/2/2008	CS AVION
Monsieur	HASSOUNI	Janal	21/6/1990	UF Anhiers
Monsieur	HURTREL	Sacha	3/4/2008	Lievin.O
Monsieur	LAURENT	Alexandre	6/7/2007	Lievin.O
Madame	LEBACQ	Emma	6/10/2007	Lievin.O
Monsieur	LECLERCQ	Victor	10/2/2007	US Maroeuilloise
Monsieur	LECONTE	Antony	7/11/1986	FC Givenchy

Monsieur	MARQUEZ BORRAS	Sofiane	21/3/2008	CS AVION
Monsieur	NID BRAHIM	Ismaël	23/7/2009	AS COURRIERES
Monsieur	ROCHE	Lucas	22/11/2007	AS COURRIERES
Monsieur	RUTA	Nael	29/7/2008	CS AVION
Monsieur	TOMSIC	Laurenzo	28/7/2006	USA Lievin
Monsieur	VANDENBERGHE	Ugo	8/2/2008	Lievin.O
Monsieur	ZANELLI	Nathan	13/10/2008	FC Tilloy

RETOUR STAGE JAD ELITE – Dimanche 12 mars 2023 (Mathieu MUSTAR)

» 4 jeunes arbitres (JAD) sélectionnés ont participé au stage Élite J.A.D organisé par la C.R.A. au **Centre Fernand DUCHAUSSOY à AMIENS.**

Ils ont été accompagnés par **Mathieu MUSTAR**.

Arbitres artésiens présents :

- **Armand CAPRON**
- **Axel LEVRAY**
- **César SABRE**
- **Thomas SALINSKI**

Stage encadré par **Valentin CARDON**, **Jimmy LAHOUSSE**, ainsi qu'un accompagnateur de chaque district.

Nos arbitres se sont positivement distingués sur les ateliers techniques / athlétiques variés :

▪ Exercices autour de la préparation physique intégrée (prise de décision, mémorisation, changements de direction), de l'explosivité, et de la mise en situation (gestion des bancs de touche)

▪ Intervention sur la cohérence disciplinaire

▪ QCM vidéo sur situations (hors-jeu, fautes et incorrections)

▪ Analyses vidéo par groupe

FILIERE LIGUE

» La première partie de la filière Ligue s'est achevée le 17 mars 2023 à l'Arena de **LIEVIN**, avec le 8e cours en salle.

Tous les modules faisant partie du plan de formation proposé par la DTA/DTRA ont été réalisés, que ce soit sur le terrain ou en salle.

Un grand merci à **Edouard MORGANTI** qui aura assuré l'intégralité des séances en salle, ainsi qu'à tous les formateurs qui se sont investis ponctuellement en salle ou les stages terrain.

Suite à une réflexion de la part de l'ensemble du Pôle Technique (visioconférence en janvier), un questionnaire à mi-parcours a été réalisé début février pour mesurer l'avancée des arbitres au sein de la Filière. Celui-ci a fait état d'une marge de progression plus ou moins conséquente pour l'ensemble des arbitres dans l'optique de l'examen blanc.

Les notes du dernier Devoir Maison ont montré un regain de sérieux pour une écrasante majorité des arbitres.

La prochaine échéance en salle est l'examen blanc du 7 avril, condition sine qua non pour être présenté à l'examen blanc. Les observations spécifiques à la Filière Ligue se poursuivent en ce mois de mars en jeunes comme en séniors, et un travail d'affinement théorique sera proposé aux arbitres qui feront partie de la sélection finale pour l'examen de Ligue 2023. **Noah VAN DE WOESTYNE**, filière Ligue 2021-2022, SSFA de Condorcet, reçu JAL. Il souhaite continuer à recevoir les questionnaires filière Ligue.

DEMANDE D'ARBITRES RECUES

» Demande de la Ligue pour assurer l'arbitrage de l'Interdistrict U13 Filles se déroulera le Mercredi 5 Avril 2023 de 10 heures à 16 heures au Stade Municipal de **CROISILLES**. Besoin de 4 arbitres + 1 encadrement des arbitres (repas prévu). Kévin VERBRUGGHE assura la coordination.

» Demande de **Makhloufi REBATTACHI** pour assurer l'arbitrage le mercredi 29 mars la sélection U13F contre les U13F des Flandres. Match à **WINGLES** (Complexe Michel Bernard), pour un coup d'envoi à 14 heures 30. Besoin de trois arbitres pour cette rencontre en foot à 8.

BONUS/MALUS

Évocation des bonus et malus. La CDA enregistre les malus suivants :

» Monsieur Sylvain BIHL (D2) : indisponibilité tardive

» Monsieur Luigi WESTRELIN (Stagiaire) : indisponibilité tardive

» Monsieur Dylan LECOUSTRE (Stagiaire) : indisponibilité tardive

» Monsieur Killian BRAYELLE (JAD) : indisponibilité tardive

FUTSAL – Frédéric GAUTIER

» Point sur les désignations.

» Evocation de la situation de **Monsieur Léo BRZEZICKI** (indisponible). A ce jour, il totalise un seul match en FUTSAL. Un mail a été envoyé au club pour information.

COMMISSION DISCIPLINE – Michel KLECHA

» Point sur les dossiers disciplinaires en cours.

» Pour le week end du 18 et 19 mars 2023 : 45 dossiers et 54 rouges.

» Evocation des matchs arrêtés. La CDA rappelle que lorsqu'un arbitre est touché, le match est arrêté.

» Point sur des manquements :

La CDA a étudié les dossiers suivants :

Monsieur Benjamin FASSART (Stagiaire)

Il en ressort :

Objet : non inscription des cartons rouges sur la FMI - Match : US Grenay (b) / US Chts Avion (b) du 12 février 2023 :

=> Attendu qu'il ressort après transmission de la commission de discipline :

- L'arbitre n'a pas transmis inscrit les cartons rouges sur la FMI et absent (non excusé) à la commission de discipline le 18 mars 2023.

=> Attendu que tout arbitre de District commettant un manquement sera sanctionné par la C.D.A.

=> En application de l'article 39 du Statut de l'Arbitrage, la C.D.A peut adopter des mesures administratives allant de l'avertissement jusqu'à trois (3) mois de non-désignation.

=> En application du barème "non-inscription de carton " correspondant à 2 semaine de non-désignation maximum.

=> Après délibération, la CDA sanctionne **Monsieur Benjamin FASSART** de 2 semaines de non-désignation du 27 mars 2023 au 10 avril 2023.

Monsieur Jérémy FERNANDES (DA1)
Il en ressort :
Objet : exclusion en tant que dirigeant (2 avertissements dans le match) lors du match : AS Courrieres / COS Marles du 18 mars 2023.
=> Attendu qu'il ressort après transmission de la commission de discipline que **Monsieur Jérémy FERNANDES** a été exclu.
=> Attendu que tout arbitre de District commettant un manquement sera sanctionné par la C.D.A.
=> En application de l'article 39 du Statut de l'Arbitrage, la C.D.A peut adopter des mesures administratives allant de l'avertissement jusqu'à trois (3) mois de non-désignation.
=> En application du barème "Incidents non signalés" correspondant à 2 semaine de non-désignation maximum.
=> Après délibération, la CDA sanctionne **Monsieur Jérémy FERNANDES** de 2 semaines de non-désignation du 27 mars 2023 au 10 avril 2023.

TOUR DE TABLE

Fin de la réunion : 21 heures

Prochaine réunion : le jeudi 13 avril 2023 à 18 heures 30

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 152 des règlements généraux du District

Secrétaire de séance	Président de la CDA
Damien PENO	Henry MACIUSZCZAK

Parution du mardi 4 avril 2023

GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS

Réunion du :	Restreinte du vendredi 31 mars 2023
Présidente :	Mme Nathalie COCKENPOT -
Présents :	MM. Bernard DEJARDIN – Marc TINCHON -

Journée des 19 mars

U15 D4 – GROUPE B

Rencontre 25404939 : FC BUSNES / AS BARLIN

Match arrêté à la 80ème + 5 minutes sur le score de 1 - 1, suite à la blessure grave d'un joueur de BARLIN A.S.
Après lecture du rapport de l'arbitre, la fin de la rencontre n'ayant pas été sifflée, la Commission donne le match à rejouer à une date à fixer par la commission compétente.

Journée des 25 et 26 mars

SENIORS D2 – GROUPE A

Rencontre 24730536 : US ANNEZIN / JF GUARBECQUE

Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

SENIORS D3 – GROUPE A

Rencontre 24731289 : US BEUVRY / FC HINGES

Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

Rencontre 24731290 : GONNEHEM / COS MARLES (b)

Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

SENIORS D3 – GROUPE C

Rencontre 24731553 : AJ ARTOIS / CSAL SOUCHEZ

Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

SENIORS D4 – GROUPE A

Rencontre 24731724 : US MONDICOURT / US BOUBERS

Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

Rencontre 24731726 : AS MAROEUIL / AS FREVENT

Réserves techniques de FREVENT, sur le temps de jeu de la rencontre. Le temps d'arrêt est supérieur à la loi du football. De ce fait, nous étions dans l'incapacité de reprendre. L'arbitre n'aurait pas dû reprendre. On aurait dû reprendre par un échauffement. Mes joueurs étaient en manque de sécurité sur le terrain, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 1/0
Amende de 17 € à FREVENT.

Parution du mardi 4 avril 2023

Rencontre 24731727 : US ABLAIN / VALSENSEE VIS
Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.
Rencontre 24731728 : OC COJEUL / AS BEAURAINS (b)
Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

SENIORS D4 – GROUPE B
Rencontre 24731855 : AFCLL BETHUNE (b) / ALLOUAGNE
Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.
Rencontre 24731857 : FC LILLERS (b) / US GONNEHEM (b)
Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.
Rencontre 24731858 : CS PERNES / ES LABEUVRIERE b)
Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

SENIORS D4 – GROUPE C
Rencontre 24731987 : AS SALOME / SC FOUQUIERES
Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.
Rencontre 24731989 : OS ANNEQUIN (b) / RC LABOURSE (b)
Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.
Rencontre 24731990 : USA LIEVIN (b) / AS VIOLAINES (b)
> Réserves d'avant match de VIOLAINES, sur la qualification et / ou participation de l'ensemble du joueur / des joueurs MAHIDE Rachid, LESTANG Ugo, MONNIER Killian, ABDERAHMANE Adil, du club de LIEVIN, motif sont inscrits sur la feuille de match plus de ….. joueurs mutés hors période, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 0/3
Amende de 17 € à VIOLAINES.
> Réserves d'avant match de VIOLAINES, sur la qualification et / ou participation de l'ensemble des joueurs du clubs de LIEVIN, motif des joueurs du club de LIEVIN USA sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 0/3
Amende de 17 € à VIOLAINES.

SENIORS D4 – GROUPE D
Rencontre 24732121 : USO MEURCHIN (b) / HENIN STADE 1
Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

SENIORS D5 – GROUPE B
Rencontre 24762422 : AS CAUCHY / UC DIVION (b)
Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.
Rencontre 24762426 : US LAPUGNOY / US ANNEZIN (b)
Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

SENIORS D5 – GROUPE C
Rencontre 24762554 : FC CAMBLAIN (b) / ES HAISNES (b)
Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

SENIORS D5 – GROUPE D
Rencontre 24762687 : FC GIVENCHY / AS BAILLEUL
Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

SENIORS D5 – GROUPE E

Rencontre 24762821 : ES ANGRES (b) / AFC LIBERCOURT

Réserves d'avant match de LIBERCOURT, sur la qualification et / ou participation Du joueur / des joueurs COLLETTE Sébastien, INVERSINI Antoine, CAPET Benoit, BLICQ Cyrille, CORSIN Nicolas, LEMARCHAND Emilien, RAMBERT Jimmy, CHAREF Wassim, AIT AID Zouheir, TELLIER Kévin, CAILLERET Jérémy, MOKHTARI Riad, COQUERELLE Maxence, MEHENNI Omar, du clubs de ANGRES, motif la licence du joueur / des COLLETTE Sébastien, INVERSINI Antoine, CAPET Benoit, BLICQ Cyrille, CORSIN Nicolas, LEMARCHAND Emilien, RAMBERT Jimmy, CHAREF Wassim, AIT AID Zouheir, TELLIER Kévin, CAILLERET Jérémy, MOKHTARI Riad, COQUERELLE Maxence, MEHENNI Omar a été / ont été enregistrée (s) moins de 4 jours avant le jour de la présente rencontre, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 4/4
Amende de 17 € à LIBERCOURT.

SENIORS D6 – GROUPE B

Rencontre 24763082 : DR LAMBRES / US HAM

Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

SENIORS D6 – GROUPE C

Rencontre 24763218 : RCV KENNEDY BETHUNE (b) / FC CUINCHY

Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

SENIORS D6 – GROUPE E

Rencontre 24763478 : ES VENDIN (b) / CS LIEVIN DIANA (c)

Réserves d'avant match de VENDIN, sur la qualification et / ou participation du joueur / des joueurs QUIAR BARAI FILOMENO José, du club de LIEVIN DIANA, motif la licence du joueur / des joueurs QUIAR BARAI FILOMENO José a été / ont été enregistrée (s) moins de 4 jours avant le jour de la présente rencontre, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 3/1
Amende de 17 € à VENDIN.

SENIORS D7 – GROUPE A

Rencontre 25052809 : US CROISETTE / RC CALONNE (b)

Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

SENIORS D7 – GROUPE F

Rencontre 25052809 : US CROISETTE / RC CALONNE (b)

Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

VETERANS A 11– GROUPE D

Rencontre 24993590 : US VIMY / SC FOUQUIERES

Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

VETERANS A 7 – GROUPE D

Rencontre 24952188 : FC BEAUMONT / CARVIN EPINOY

Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

VETERANS A 7 – GROUPE F

Rencontre 24952369 : US GONNEHEM / ES HAISNES

Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

FEMININES SENIORS A 7 – GROUPE C

Rencontre 25003214 : OS ANNEQUIN / AS SALOME

Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

U18 D2 – GROUPE B

Rencontre 25406011 : ESD ISBERGUES / JF GUARBECQUE

Réserves d'avant match de ISBERGUES, sur la qualification et / ou participation du joueur / des joueurs DESQUIENS Augustin, DEVIN Romain, MILHAMONT Tom, BOLLE Clément, MARQUANT Lois, ABDUL Ahmmad, du club de GUARBECQUE, motif sont inscrits sur la feuille de match plus de …. joueurs mutés hors période, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 5/0.
Amende de 17 € à ISBERGUES.

U18 D4 – GROUPE F

Rencontre 25407123 : AS LOISON /AEF LEFOREST (b)

Réserves techniques de LEFOREST, sur l'arbitre qui n'est jamais venu à chaque demande de ma part pour calmer le jeu, à mis des cartons aux joueurs de LEFOREST, les joueurs de LOISON ont fait autant de fautes que LEFOREST même plus en deuxième mi-temps ont reçu zéro carton, n'a pas étais compréhensible pour le carton rouge de discuter avec le joueur. Je trouve que la deuxième mi-temps l'arbitrage n'a pas était bon, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 8/4
Amende de 17 € à LEFOREST.

U15 D3 – GROUPE A

Rencontre 25404697 : US COURCELLES / Car. BILLY MONTIGNY

Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

FUTSAL – D1

Rencontre 25185568 : AFC NOEUX LES MINES / MERICOURT FUTSAL (b)

Réserves d'avant match de NOEUX FUTSAL, sur la qualification et / ou participation de l'ensemble des joueurs du club de MERICOURT FUTSAL, motif des joueurs du club de MERICOURT FUTSAL sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 15/6
Amende de 17 € à NOEUX FUTSAL.

COUPE POUILLY U15

Rencontre 25763170 : AFC LIBERCOURT (b) / US IZEL LES ERQUERCHIN

Réserve d'avant match de IZEL LES ESQUERCHIN, sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club LIBERCOURT, pour le motif suivant : des joueurs du club LIBERCOURT sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.
Réserve appuyée et confirmée, recevable dans la forme.

Après contrôle de la feuille de match U15 D1 « BIACHE U.S. 1 – LIBERCOURT A.F.C. 1 » du 19/03/2023, la Commission, constate que 8 joueurs y figurent et y ont participé, donne match perdu par pénalité à LIBERCOURT A.F.C. sur le score de 0 – 1.
Amende de 80 € à LIBERCOURT.
Droits remboursés à IZEL LES ESQUERCHIN.

SENIORS D6 – GROUPE D

Rencontre 24763345 : US NOYELLES sous LENS (c) / FC ESTEVELLES

1er forfait d'ESTEVELLES
NOYELLES sous LENS bat ESTEVELLES par forfait - score 5/0.
Amende de 25 € à ESTEVELLES

VETERANS A 11 – GROUPE A

Rencontre 24950909 : CS HABARCQ / AAE AUBY

2eme forfait de AUBY
HABARCQ bat AUBY par forfait - score 5/0.
Amende de 25 € à AUBY

VETERANS A 11 – GROUPE B

Rencontre 24951039 : FC MONTIGNY / UC DIVION

1er forfait de DIVION
MONTIGNY bat DIVION par forfait - score 5/0.
Amende de 12 € 50 à DIVION

VETERANS A 11 – GROUPE E

Rencontre 24951569 : AS LOISON / AS BB

1er forfait de BBV
LOISON bat BBV par forfait - score 5/0.
Amende de 12 € 50 à BBV

Rencontre 24951572 : US RUCH CARVIN / ES SAINT LAURENT

2eme forfait de SAINT LAURENT
CARVIN RUCH bat SAINT LAURENT par forfait - score 5/0.
Amende de 50 € à SAINT LAURENT

FEININES A 7 – GROUPE C

Rencontre 25003212 : Esp. CALONNE LIEVIN / FC LA ROUPIE

1er forfait de CALONNE LIEVIN
LA ROUPIE bat CALONNE LIEVIN par forfait - score 5/0.
Amende de 15 € à CALONNE LIEVIN

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes et les brassages) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 110 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente,
Nathalie COCKENPOT.

Le Secrétaire,
Marc TINCHON.

Parution du mardi 4 avril 2023

TOURNOIS et RASSEMBLEMENTS HOMOLOGUES

8 avril	BETHUNE SADE	U12
8 avril	US VERMELLES	U10
8 avril	US GONNEHEM	U10/U11
9 avril	BETHUNE STADE	U10
9 avril	US GONNEHEM	U12/U13 – U12/U3 Féminines
9 avril	US VIMY	U10
10 avril	BETHUNE STADE	U9
10 avril	SC SAINT NICOLAS	U8/U9
10 avril	AS MAROEUIL	U10/U11 – U12/U13
10 avril	US VERMELLES	U12
10 avril	US VIMY	U12
10 avril	US GONNEHEM	U14/U15

Tournois et rassemblements homologué sous réserve du bon déroulement des compétitions.

Parution du mardi 4 avril 2023